



NEWS, SANTÉ &
SOLIDARITÉ

UNE MAISON FRANCE SERVICES S'INSTALLE À GASSICOURT - NOVEMBRE 2024

Le 4 janvier 2025 marquera l'ouverture d'une Maison France Services qui permettra le maintien de services publics de proximité pour l'ensemble des habitants.

Publié le 26 novembre 2024

LA MAISON FRANCE SERVICES

Le 4 janvier prochain, la **Maison France Services** (MFS) ouvrira ses portes pour accompagner les habitants. Elle viendra s'ajouter aux services existants sans les remplacer, en assurant des missions dédiées et un accueil de proximité.



Deux agents à plein temps seront présents pour traiter les demandes de premier niveau, **sans rendez-vous**. Pour les dossiers plus complexes ou en cas de forte affluence, des rendez-vous pourront être proposés, sur demande ou selon les besoins. Les visiteurs seront orientés, si nécessaire, vers les autres structures locales compétentes. De plus, l'agent postal communal viendra soutenir l'équipe dès que possible.

Les horaires de la **Maison France Services** diffèrent légèrement de ceux des autres services municipaux : les après-midi débuteront à 13h30. Notez également que la **Maison France Services** sera fermée le jeudi après-midi.



Ces services s'inscrivent dans une volonté commune de simplifier les démarches administratives des habitants et de garantir un accompagnement de qualité pour tous.

Pour toute information à compter du 4 janvier 2025

Maison France Services : 01 34 78 86 17 | Agence postale : 01 34 78 86 48.

<https://www.france-services.gouv.fr/> (<https://www.france-services.gouv.fr/>)



<https://www.manteslajolie.fr/information/fil-infos/une-maison-france-services-sinstalle-a-gassicourt-novembre-2024-5256?>



DÉCOUVREZ ÉGALEMENT LES AIDES AUX DÉMARCHES DANS LES CVS

En complément de la **Maison France Services**, la Ville propose un service d'accompagnement et des permanences numériques dans les CVS Aimé Césaire et Gassicourt.

Ces espaces permettent d'accéder à des ordinateurs en libre-service et/ou de bénéficier d'un accompagnement ponctuel avec un conseiller numérique pour des démarches en ligne.

Un soutien pour les démarches papier

Pour les habitants éloignés des outils numériques, les accompagnateurs présents dans les CVS aident à la rédaction de courriers, à l'instruction de dossiers simples (MDPH, retraite, santé, etc.), ou encore à la lecture de courriers administratifs.

LES ACCOMPAGNATEURS AUX DÉMARCHES DANS LES CVS

1) Motifs de rendez-vous

(dans la limite de 45 minutes max)

- > Accueil pour évaluation approfondie de la demande si nécessaire
- > Accueil pour information à l'accès aux droits, orientation
- > Lecture et explications de courrier
- > Rédaction de courrier simple (mission également assurée en priorité par les médiateur ville : Mme Delorme, M. Racaud, M. Thior)
- > Accompagnement à une démarche téléphonique
- > Instruction de dossiers simples « papier » :
 - MDPH : Dossier demande
 - Retraite : Début de dossier retraite seulement , nécessité suivi assistante sociale
 - Dossier Santé : Dossier demande CMU, CSS
 - Dossier demande Aide juridictionnelle
 - Envoi complément de dossier (vérification des pièces justificatives et complétude du dossier)
 - CAF : Dossier demande allocation

2) Lieu de permanences

- > CVS Aimé Césaire
- > CVS Les Garennes
- > CVS Peintres Médecins

3) Jours de présence dans les CVS

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Aimé Césaire	Les Garennes	Peintres- Ecrivains	Aimé Césaire	Les Garennes
Aimé Césaire	Les Garennes	Peintres- Ecrivains	Agora	Peintres- Ecrivains

LES PERMANENCES NUMÉRIQUES VILLE

La permanence numérique est un espace d'accueil et d'accompagnement pour les habitants, leur permettant d'accéder en toute autonomie à des outils informatiques pour la réalisation de démarches administratives en ligne.

> Ordinateurs en accès libre

> Accompagnement aux usages numériques avec l'assistance d'un conseiller numérique.

Coordonnées	Horaires d'ouverture
<p>CVS Aimé Césaire 6 rue Boileau, 78200 Mantes-la-Jolie - 01 30 63 36 75</p> <p>CVS Gassicourt 1, place Paul-Bert, 78200 Mantes-la-Jolie - 01 34 78 99 70</p>	<p>Sans RDV:</p> <p>Le mercredi de 9h30 à 12h30 au CVS Aimé Césaire</p> <p>Le jeudi de 13h30 à 15h30 au CVS Gassicourt</p>

Les services Proposés

<p>Accès en autonomie : Mise à disposition d'ordinateurs en libre-service pour les démarches en ligne.</p>
<p>Accompagnement ponctuel : Aide pour les démarches d'accès aux droits nécessitant un soutien ponctuel, dans la limite de 20 minutes par demande. (hors Missions MFS)</p>
<p>Guidage sur plateformes d'accès aux droits : Aide pour naviguer sur des plateformes comme CAF, Ameli, Impôts, Assurance Retraite, ANEF, France Travail, Navigo, Chèque Énergie, Service Public, CPF, Solidarité Transport, etc.</p>
<p>Conseils d'orientation : Pour les démarches nécessitant des ressources extérieures, nous orientons les usagers vers les opérateurs ou services compétents du territoire.</p>
<p>Formation minimale pour CV : Accompagnement pour la création de CV seulement si l'utilisateur maîtrise les bases de l'informatique.</p>

